

1. La morphosyntaxe flexionnelle

Les variations flexionnelles en français ont trois grands types d'usages : changements de catégorie d'un mot (ou modification sémantique du mot), oppositions entre singulier et pluriel ou entre masculin et féminin des noms, formes verbales (temps et personne). Autrement dit, elle concerne la terminaison des mots ce qui correspond à l'usage de différentes terminaisons sur un même radical. Ex : variation de catégorie grammaticale (changer, changement); flexion nominale : variation de genre : coiffeur, coiffeuse) ; variation de nombre (cheval, chevaux); flexion adjectivale : variation de genre (vert, verte); flexion verbale: variation de temps (danse, dansait, dansera) ; variation de personne (danse, dansons).

2. Changements catégoriels

La variation de catégorie telle que :

modifier - modification.

La variation grammaticale telle que :

marteau – marteler.

Un exemple de variation flexionnelle exprimant un changement de catégorie est : rouge, rougir, rougeur.

Malheureusement, ces variations n'existent pas pour tous les adjectifs (ni même pour toutes les couleurs, voir par exemple bleu, jaune ou surtout violet). Il est donc difficile de savoir quelles sont les formes correctes et incorrectes. Dans certains cas, les variations sont tellement anciennes qu'elles sont devenues des formes toutes faites qui sont impossibles à recréer et qu'il faut donc connaître par cœur. Par exemple, le lien entre courir et course ne peut s'étendre à l'ensemble des verbes en *rir* (*ouvrir et ouverture*) ni aux mots en ourse (*bourse et boursicoter*). Également, des modifications très fréquentes ne sont pas généralisables à tous les verbes, par exemple *reste* vs. *rester*, *fête* vs. *fêter*, mais *fixation* vs. *fixer*.

Pour les enfants, cela signifie qu'il est difficile d'apprendre des règles pour passer d'un nom à un verbe ou inversement. L'acquisition du lexique français repose ainsi largement sur la mémoire, sans utilisation possible ou aisée de règles.

a) Flexions nominales

Exemple:

Variation de genre voleur – voleuse

Variation de sens - bosse - bosselage

- bossellement – bosselure

- bossette – bossu

Les variations en genre et en nombre des noms peuvent s'exprimer sous la forme d'une

modification du suffixe (ex : fermier, fermière ou cheval, chevaux). Les formes du pluriel de

noms ne sont pas productives, car anciennes, ce qui veut dire qu'elles doivent pour la plupart être

apprises par cœur. Les formes du féminin sont plus régulières et il est possible de créer de

nouvelles formes mais les multiples dérivations existantes peuvent prêter à confusion (par

exemple on peut hésiter entre les couples eur-euse, teur-trice et eau-elle).

b) Flexions adjectivales

Exemples:

Variation de genre : petit – petite

poli – polie

La variation de genre sur les adjectifs est encore très vivante en français pour les adjectifs

se terminant par une consonne à l'écrit, mais on se trouve dans le même cas de difficulté de

création de règles à l'oral que pour les noms. Les adjectifs se terminant par une voyelle marquent

le féminin par un allongement vocalique qui n'est préservé à l'oral que dans certains dialectes du

français.

C) Flexions verbales

Exemples

Variation de temps : avance – avançait – avancera

Variation de personne : danse – dansons – dansez

Une très grande partie de la morphosyntaxe flexionnelle se base sur le verbe. Il s'agit des

temps verbaux dits simples (en opposition aux temps composés, voir ci-dessous en

morphosyntaxe contextuelle). Historiquement, les marqueurs flexionnels du verbe permettent de

modifier le temps et la personne. Cependant, un processus historique de réduction des syllabes

finales dans les formes les plus fréquentes des verbes a mené à une disparition des flexions

finales qui servent à marquer la personne. Ces formes subsistent en partie à l'écrit ce qui fait que

la différentiation des personnes du verbe est plus claire à l'écrit. À l'oral, au présent, les formes

en -e, -es et -ent ont toutes la même prononciation, ce qui fait que les personnes les plus

fréquentes des verbes au présent ne se distinguent plus par leurs flexions verbales. Les flexions

verbales restent toutefois intactes pour créer les différents temps simples de la langue française,

en particulier l'imparfait, le futur et le passé simple. Le subjonctif ne distinguant pas du présent

pour les formes régulières, l'influence des flexions sur ce temps verbal est faible. Pour tous les

temps verbaux, l'importance des flexions est beaucoup plus grande pour les verbes dits irréguliers, appartenant au troisième groupe, pour lesquels plus de flexions ont gardé une forme distinctive à l'oral.